



Règlement : Tirage au sort les mystères d'Abu Dhabi avec ETIHAD AIRWAYS

- 1. Société organisatrice** – L'organisateur du jeu « Les Mystères d'Abu Dhabi » (ci-après « Jeu ») est La société OODO, S.A.S. au capital de 117.500 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 491 249 553 dont le siège est situé 9 rue Rougemont 75009 PARIS, France.
- 2. Déroulement du Jeu** – La participation au Jeu est ouverte à toute personne résidant en France métropolitaine (incluant la Corse). Le Jeu désignera 1 gagnant dans les conditions décrites ci-après. Il est accessible via le site Internet d'Opodo sur la page : <http://promotion.opodo.fr/etihad> du 22 octobre à 12h30 au 5 novembre à 23h59 (période de promotion du Jeu). Le tirage au sort sera effectué parmi tous les participants, au siège social d'Opodo, avant le 11 novembre 2015.

Participation – Toute personne respectant les pré requis suivants peut participer : (1) être âgé d'au moins 18 ans et (2) résider en France. Les employés du groupe eDreams ODIGEO et Opodo ainsi que leurs partenaires et leurs familles ne peuvent pas participer à ce jeu. La participation est gratuite. Les participants ne peuvent jouer qu'une seule fois. C'est-à-dire que les utilisateurs qui participent à notre jeu sur Opodo.de (<http://opodo.de/etihad-promo.html>) ou Opodo.co.uk (<http://promos.opodo.co.uk/etihad>), ne seront pas qualifiés pour participer au jeu sur Opodo.fr « Les Mystères de l'Abu Dhabi » et vice versa.

- 3. Comment participer** – Les participants devront remplir un formulaire en y indiquant leurs coordonnées personnelles. Le formulaire sera accessible du 22 octobre 2015 à 12h30 au 5 novembre jusqu'à 23h59. Une fois inscrits les participants rentreront automatiquement dans le tirage au sort. Le gagnant sera tiré au sort de façon aléatoire parmi tous les participants à la fin du jeu et cela avant le 11 novembre. Le nombre de lot est limité à un par personne et par foyer.



4. **Lot** – Le lot est le suivant :

- 1 x Aller-retour en classe économique pour deux personnes au départ de Paris et à destination d'Abu Dhabi avec Etihad Airways.

Valeur du lot : 1850 €

Ce lot est non cumulable avec un autre lot ou une promotion.

Conditions générales du lot :

- Les vols devront être réservés et émis avant le 15 décembre 2015, le vol devra être effectué avant le 1er juin 2016. Aucun prolongement de la période de Voyage ne sera autorisé. Certaines dates de voyage pourront ne pas être autorisées, celles-ci seront connues au moment de la réservation du lot. Les passagers devront voyager ensemble et aux mêmes dates. Les billets d'avion sont non cessibles, non modifiables, non remboursables. Une fois que les billets auront été émis aucun changement ne sera autorisé. Merci de noter que toutes les dates sont sous réserve de disponibilité. Opodo ne pourra être tenu responsable de tous les facteurs externes, toutes circonstances extérieures qui pourraient empêcher le vainqueur d'utiliser son lot. Les taxes supplémentaires, les frais et autres dépenses liées au voyage seront à la charge du gagnant.
- Les dates de voyages sont soumises à la disponibilité de la compagnie aérienne.
- Tout coût lié au voyage lui-même hors billet d'avion sera à la charge du gagnant (assurance, taxes additionnelles passeports, visa, logement, taxi, etc...).
- Le lot est nominatif, non commercialisable et ne peut pas être attribué ou cédé à un ou des tiers. Il ne pourra donner lieu à aucune contestation, ni à la remise de sa contre-valeur en numéraire, ni à échange ou remplacement.
- Pour bénéficier du lot, le gagnant devra fournir à l'Organisateur, à sa demande, toute pièce justificative de son identité et de son adresse.
- Dans les cas où le lot mis en jeu ne serait plus disponible pour des raisons indépendantes de la volonté de l'Organisateur ou de l'Annonceur, ce dernier s'engage à le remplacer par un lot de nature et de valeur équivalentes.
- Le gagnant autorise l'Organisateur et l'Annonceur à utiliser leur nom et prénom(s) dans toute communication promotionnelle, sans que cette utilisation puisse ouvrir de droit ou de rémunération autre que le lot gagné. Le gagnant doit obligatoirement se manifester dans un délai de 3 jours suivant la communication par l'Organisateur par courrier



électronique (sur l'email renseigné dans le cadre du jeu). Tout gagnant ne se manifestant pas sera considéré comme ayant renoncé à son lot.

5. **Causes de disqualification** – Les participants pourront être disqualifiés s'ils utilisent des propos discriminants ou inappropriés au bon déroulement du jeu. De même les fraudeurs pourront être disqualifiés du concours.
6. **Limitation de responsabilité** – Opodo décline toute responsabilité pour tout dommage (qu'il soit matériel ou immatériel) causé aux participants, à leurs équipements informatiques ou aux données qui y sont stockées qu'elles soient personnelles, professionnelles ou commerciales.

En outre, Opodo ne pourra être tenu pour responsable si un ou plusieurs participants ne peuvent parvenir à se connecter au site Opodo et donc participer à ce jeu concours. Tout problème technique résultant d'un problème lié à la connexion Internet du participant ne pourra être imputé à Opodo.

En cas de circonstances survenant en dehors du contrôle d'Opodo, qui de l'avis d'Opodo rendent nécessaire la suspension, la modification ou l'annulation du concours, Opodo se réserve le droit de suspendre, de modifier ou d'annuler le concours à tout moment.

Si pour une raison quelconque Opodo est incapable de fournir le prix, Opodo mettra tout en œuvre pour remplacer le prix pour un prix de valeur égale.

Opodo ne pourra être tenu responsable de l'exécution des vols. Une fois que les réservations ont été faites, la responsabilité du transport aérien sera celle d'Etihad Airways. Toutes les règles liées au transport aérien seront régies par les conditions générales de transport d'Etihad Airways.

7. **Annonce des gagnants** – Les gagnants seront annoncés sur la page Facebook d'Opodo France avant le 11 novembre. Ils recevront par la suite un email avec les informations concernant leurs lots. Le gagnant aura ensuite trois jours pour communiquer par retour de mail ses coordonnées et accepter le lot. Si passé ce délai de 3 jours le gagnant ne s'est pas manifesté Opodo considérera que le gagnant a refusé le lot. Dans ce cas Opodo



procédera au tirage au sort d'un nouveau gagnant. A nouveau le (second) gagnant aura trois jours pour se manifester à la réception du mail. S'il ne se manifeste pas dans les 3 jours un troisième gagnant pourra être tiré au sort. Si ce dernier ne se manifeste pas non plus le lot sera annulé.

Afin de formaliser l'acte de remise du prix, l'Organisateur enverra une lettre d'acceptation du lot qui devra être signée par le gagnant, comme preuve de réception.

8. **Données personnelles** - Nous informons les participants que les données personnelles fournies seront ajoutés dans un fichier de données personnelles appartenant à Opodo. Ces données seront traitées dans le but d'organiser le concours et de sélectionner le gagnant du lot, pour communiquer avec le gagnant sur la nature de son lot du prix mais aussi à des fins marketing et commerciales sous la forme d'envoi d'email. A tout moment, les participants peuvent modifier, rectifier ou supprimer leurs données personnelles du fichier d'Opodo en écrivant à l'organisateur : Opodo, 9 Rue Rougemont 75009, Paris.
9. **Approbation du règlement** – En participant à ce concours le participant déclare accepter ses règles de façon inconditionnelles.
10. **Loi applicable** – La loi applicable pour ce concours est la loi anglaise.